

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

## ACCORDEON

- 1) Une œuvre baroque (p.ex. Frescobaldi, Canzoni; Scarlatti, Sonate)
- 2) Une œuvre de J.S.Bach (p.ex. Partita, Suite française)
- 3) Deux mouvements d'une sonate classique (p.ex. Haydn, Sonates Vol. I)
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (p.ex. Messiaen, La Nativité du Seigneur; Janacek, Auf verwachsenem Pfade; Hosokawa, Melodia)
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains

## BASSON

- 1) Une œuvre baroque (si possible J.S. Bach)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## CHANT

- 1) Deux airs d'opéra et un air de concert ou d'oratorio  
ou à la choix deux airs de concert ou d'oratorio et un air d'opéra
- 2) Un air virtuose
- 3) Une chanson de chaque époque: 1750 – 1800  
1800 – 1850  
1850 – 1900  
20<sup>e</sup> siècle
- 4) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant
- 5) Un air ou une chanson à choix

Une œuvre de chaque catégorie est requise. Les œuvres doivent être chantées dans les langues originales. Le répertoire doit être interprété dans au moins trois langues différentes, en plus de la langue maternelle du candidat.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

## CLARINETTE

- 1) Un concertoclassique
- 2) Une œuvre romantique
- 3) Une œuvre virtuose
- 4) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 5) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## CLAVECIN

- 1) Une œuvre avant J.S. Bach
- 2) Une œuvre du baroque italien ou français
- 3) Une œuvre de J.S. Bach  
(Prélude et fugue ou 2-4 mouvements d'une partita, suite ou toccata)
- 4) Un concerto pour clavecin
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.  
Un temps limité pour la préparation est prévu.

## COR

- 1) Un mouvement d'un concert baroque  
(p.ex. Förster, Concert mi b majeur; Telemann, Concert re majeur)
- 2) Un concertclassique  
(p.ex. Mozart KV 417, 447 ou 449 ; Haydn, Concert No. 1)
- 3) Un concertromantique  
(p.ex. Richard Strauss, Concert No.1 mi b majeur, op. 11)
- 4) Une œuvre virtuose  
(p.ex. Saint-Saens, Morceau de concert; Dukas, Vilanelle; Françaix, Divertissement)
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

## CORDES

- 1) Un solo de J.S. Bach  
(1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> mvt d'une sonate solo ou 2-4 mvts d'une suite ou d'une partita)
- 2) Deux mouvements d'une sonate classique
- 3) Un mouvement d'un concert (romantique – moderne)
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## FLUTE

- 1) Une œuvre baroque
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## FLUTE ABEC

- 1) 2-3 œuvres de la pratique diminutive
- 2) Une sonate du baroque italien ou allemand
- 3) Une suite du baroque français
- 4) Un concerto baroque  
ou à la choix une œuvre polyphonique du 14<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> siècle
- 5) Une œuvre solo de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise. L'utilisation de différentes flûtes est souhaitée. Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

## GUITARE

- 1) Au minimum une fantaisie (ricercar) exigeante de la renaissance du répertoire de la musique pour luth ou vihuela
- 2) Une œuvre complète pour luth de J.S. Bach (BWV 995-998, 1000 ou 1006a)
- 3) Une œuvre originale et virtuose du 19<sup>e</sup> siècle
- 4) Une œuvre originale de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 5) Une œuvre avancée dès la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre originale d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Uniquement des œuvres pour guitare seule sont acceptées.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

## HARPE

- 1) Händel, (p.ex. Concert en si bémol majeur op.4, No 6)
- 2) C.Ph.E. Bach, (p.ex. Solo pour harpe en sol majeur, Wtq 139)
- 3) Un concert (Mozart, Concert pour flûte et harpe; Debussy, Danses)
- 4) Une œuvre virtuose (p.ex. Spohr, Fantaisie do mineur; Glinka, Variations sur un thème de Mozart)
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (p.ex. Britten, Suite op. 83; Yun, In Balance; Donatoni, Marches)
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant (p.ex. Holliger de Partita II: Toccata, Les agréments, ou Praeludium, Arioso und Passacaglia)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

## HAUTBOIS

- 1) Une œuvre baroque (si possible J.S. Bach)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONSKHS/EGS

## ORGUE

- 1) Une œuvre avant J.S.Bach  
(p.ex. Buxtehude, Bruhns; ou français: p.ex. Grigny)
- 2) Une œuvre de J.S. Bach  
(un grand prélude et fugue, une sonate en trio ou une toccata)
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Une personne pour enregistrer et tourner les pages est permise.  
Un temps limité pour la préparation est prévu.

(Contact: [office@kieferhablitzel.ch](mailto:office@kieferhablitzel.ch) )

## PERCUSSION

- 1) Une œuvre pour timbale
- 2) Une oeuvre pour un autre instrument avec membrane (caisse claire, grosse caisse)
- 3) Une œuvre pour vibraphone (4 baguettes)
- 4) Une oeuvre pour un autre instrument lamellophone (de type marimbaphone, xylophone, etc.)
- 5) Une œuvre pour set-up

Le répertoire doit contenir au moins une œuvre d'un compositeur suisse vivant. Une œuvre peut être une musique de chambre (en duo ou trio). Concernant la musique de chambre, les candidats sont responsables de trouver leurs partenaires.  
Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétée par cœur sauf les morceaux contemporains et les œuvres de musique de chambre.  
30 minutes au maximum sont à disposition pour s'installer.

L'école de musique du conservatoire de Berne met à disposition les instruments à percussion non transportable, pour autant qu'il soient disponible. Tous les équipements non disponibles doivent être fournis par les candidat(e)s.

(Contact: [office@kieferhablitzel.ch](mailto:office@kieferhablitzel.ch) )

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

## PIANO

- 1) Une œuvre de J.S. Bach  
(Prélude et fugue ou 2-4 mouvements d'une partita, suite ou toccata)
- 2) Une sonate classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

## SAXOPHONE

- 1) Alexandre Glazounov, (p.ex. Concerto en mi b)
- 2) Jacques Ibert, Concertino da camera ou Claude Debussy, Rapsodie (version Vincent David, Lemoine)
- 3) L'une des œuvres suivantes: Robert Schumann, Trois Romances pour oboe (avec saxophone soprano), Elliott Carter, Pastoral ou une œuvre romantique choisie par le candidat
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## TROMBONE

- 1) Une œuvre baroque (p.ex. Albinoni)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique (z.B. Wagenseil)
- 3) Une œuvre romantique (p.ex. Guilmant, C.M. von Weber)
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (p.ex. Sulek, Serocki, Bozza)
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

REPERTOIRE  
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

## TROMPETTE

- 1) Une œuvre baroque (p.ex. Torelli, Händel)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique (p. ex. Haydn, Hummel, Neruda)
- 3) Une œuvre romantique (p.ex. Böhme, Enesco, Glazunov, Hansen)
- 4) Une œuvre virtuose (p.ex. Bellini/arr. Arban, Bitsch, Bozza, Henze)
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (p.ex. Friedman)
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## TUBA

- 1) Un arrangement d'une œuvre baroque ou classique
- 2) Une œuvre virtuose
- 3) Une œuvre pour tuba solo de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 4) Une œuvre de musique de chambre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 5) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

## VIOLON BAROQUE, VIOLONCELLE BAROQUE

- 1) Une sonate du baroque italien ou allemand
- 2) Une suite du baroque français
- 3) Une œuvre de J.S.Bach ou un concerto baroque
- 4) Des variations ou deux mouvements d'une sonate classique
- 5) Une œuvre de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle
- 6) Une œuvre d'un compositeur suisse vivant

Une œuvre de chaque catégorie est requise.  
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.